

# RÉCOMPENSÉS POUR NE PAS ROULER

Afin de réduire le trafic dans certaines zones, les pouvoirs publics testent une idée originale : ils rémunèrent les conducteurs qui s'abstiennent de prendre le volant aux heures de pointe.

**A**ttention, travaux en cours ! Évitez d'emprunter cet axe entre 17 et 19 heures."

Malheureusement, ce genre d'avertissement, diffusé sur des panneaux au bord des routes, reste pratiquement sans effet. Les automobilistes en tiennent rarement compte, et inévitablement, des bouchons finissent par se former. Alors pourquoi ne pas essayer le "péage positif" en récompensant ceux qui décident de laisser leur véhicule au garage ?

Depuis la fin avril en Île-de-France, la mise en œuvre de ce dispositif expérimental a été confiée à l'entreprise d'ingénierie Egis à la demande de la Société du Grand Paris, l'établissement public chargé de

piloter la construction du futur métro Grand Paris Express. Objectif : diminuer le trafic à proximité d'un chantier qui se déroule actuellement près de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Pour ce, des automobilistes acceptent de prendre les transports en commun, de privilégier le covoiturage ou de décaler leurs horaires afin de ne pas circuler aux heures de pointe.

**La carotte, pas le bâton.** Une centaine de volontaires vont prendre part à cette opération, prévue pour durer environ deux mois. Egis les a recrutés par l'intermédiaire de leurs entreprises, implantées autour du quartier à désengorger. Une appli leur indique le lieu et les horaires à éviter. À chaque fois

## PÉAGE SANS CONTACT

Et si vous réglez vos trajets sur certaines autoroutes avec votre smartphone ou votre montre connectée ? C'est ce que compte généraliser Vinci, le premier concessionnaire autoroutier en France et en Europe. Après avoir expérimenté, avec succès, le paiement sans contact près d'Avignon, le groupe commence à déployer ce service dans ses gares de péage ; dix en sont déjà équipées. Les propriétaires d'iPhone (et d'Apple Watch) ayant activé la fonction Apple Pay peuvent déjà en profiter. En attendant l'arrivée en France de systèmes équivalents proposés par Android et Samsung.

qu'ils respectent les consignes, leur compte en ligne est crédité de points, convertis ensuite en argent, sur la base de 2 euros par trajet non effectué. Comment vérifier qu'ils s'abstiennent bien de prendre le volant ? Grâce à un petit boîtier GPS embarqué dans leur voiture.

Les initiateurs de ce système espèrent qu'il rencontrera autant de succès qu'au Pays-Bas, où il a été inventé. "Notre filiale locale BNV Mobility l'applique à Rotterdam depuis 2009, assure Héline Mikielski, en charge du projet chez Egis. Le trafic a ainsi baissé de 5 à 10 % pendant les heures de pointe." Mieux encore, "quand une opération s'arrête, 85 % des participants conservent leurs bonnes habitudes". Si l'expérience est concluante, elle devrait être généralisée dans d'autres secteurs en région parisienne, voire en province. ■

CHRISTOPHE BOURGEOIS

**Prendre les transports en commun, faire du covoiturage ou décaler ses horaires contre paiement... cette idée tient la route**

